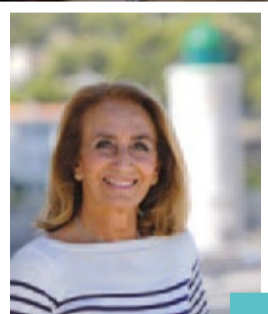


# LE CASSIDEN

Février 2012



## EDITO

Cassidennes,  
Cassidens,  
Chers amis,

### UN NOUVEAU SITE INTERNET...

**Améliorer la qualité du service rendu aux Cassidens, tel est notre objectif en lançant un nouveau site internet moderne, en mouvement, pratique et au service de tous !**

L'ancien site accusait largement ses 11 années, un bien grand âge par rapport aux besoins actuels des internautes, de plus en plus nombreux...

Ce site, nous l'avons voulu élégant, sobre et authentique, à l'image de Cassis.

Nous l'avons voulu accessible à tous : les pages s'adaptent instantanément aux malvoyants.

Nous l'avons voulu évolutif, s'adaptant aux innovations technologiques. Aussi au fur et

à mesure, il permettra de mettre à la disposition des Cassidens qui le désirent tous les services rendus par la Mairie et qui nécessitent aujourd'hui un déplacement : état civil, papiers administratifs, police municipale, demandes d'autorisation, enfance, loisirs, sport.

Nous l'avons voulu interactif, invitant au dialogue, véritable outil de partage, d'échanges.

Nous l'avons voulu fluide dans l'utilisation - avec des menus s'ouvrant au survol de la souris, un agenda, le retour à la page d'accueil d'un clic sur le logo -, et mis à jour quotidiennement en interne par le service communication, avec un fil d'informations, des photos, des vidéos, une newsletter, un flash d'alerte.

Nous l'avons voulu au service des Cassidens avec des services aux particuliers, les annuaires des associations, des entreprises, des services publics, des professionnels de santé. Toutes les adresses sur Cassis sont géolocalisées avec Google Maps et de nombreuses rubriques entièrement nouvelles seront installées dans les prochaines se-

maines, dont le cadastre. Parallèlement, nous mettrons prochainement en place des « alertes SMS » pour les Cassidens qui le souhaitent. Ce service gratuit vous permettra d'être avertis directement sur votre téléphone mobile, d'informations relatives à la vie de la cité. (Pour y accéder, n'hésitez pas à envoyer vos coordonnées au service communication par mail : [i.boucherot@cassis.fr](mailto:i.boucherot@cassis.fr) ou par téléphone : 04 42 01 66 73).

Enfin, nous l'avons voulu mobile : pour vous accompagner partout, une version adaptée aux smartphones a été créée ([mobi.cassis.fr](http://mobi.cassis.fr)).

L'adresse du site n'a pas changé ; Je vous invite donc à le découvrir sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr) !

### ET UN LOGO RELOOKÉ !

Quant au nouveau logo, que vous avez déjà pu découvrir sur la carte de Voeux et sur le magazine « 4 saisons à Cassis », il symbolise plus que jamais l'identité de notre village : fidèle à notre patrimoine, pur et dynamique, réso-

lument contemporain et tourné vers l'avenir ! Inspiré par la version des armoiries de Cassis, dessinée dans les années 1970 par l'architecte Louis Dalles pour la Maison de Cassis, devenue Musée municipal, il a été créé par le service communication de la ville.

Message aux amateurs de tradition : le blason pluriséculaire de la ville n'a pas changé. Nous avons simplement souhaité moderniser un outil de communication vieillot et suranné !

Danielle MILON  
Maire de Cassis

Vice-Présidente de la Communauté urbaine  
Marseille Provence Métropole



# FORUM DE L'EMPLOI

Les communes de Cassis, Carnoux-en-Provence, Roquefort La Bédoule et Gémenos se réunissent chaque année pour un **Forum de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**. Le CCAS de la ville de Cassis, à l'initiative du projet intercommunal depuis 2009, pilote l'organisation de l'évènement dont le succès est toujours plus important ; **près de 38 stands et 500 visiteurs sur le forum qui s'est déroulé en 2011 à l'Espace Sport et Culture de Gémenos**.

**Jeudi 23 février 2012**, la ville de Carnoux-en-Provence accueille le prochain FORUM. Les partenaires institutionnels, Pôle Emploi de La Ciotat, Chambre des métiers et de l'Artisanat, Mission Locale de La Ciotat, Plie MPM-Est ainsi que de nombreux centres de formation (mode, développement durable, métiers en altitude) seront présents. 25 entreprises proposeront des offres d'emploi (intérim, CDD, CDI) ainsi que des contrats en apprentissage ou en alternance pour les jeunes.

Près de 150 lycéens et collégiens seront invités à parcourir les nombreux stands et à participer aux animations, conférences, théâtre forum, organisés tout au long de la journée. Pour les demandeurs d'emploi, des ateliers CV et simulation d'entretien leur permettront de valoriser leur candidature avec l'aide de professionnels.

**Prochain FORUM : Jeudi 23 février 2012, salle Mont Fleuri à Carnoux-en-Provence. Plus d'infos sur [www.forum-emploi.e-monsite.com](http://www.forum-emploi.e-monsite.com) dès le 15 février. Renseignements au 04 42 98 81 40.**



## POINT TRAVAUX

### Centre ancien

Les travaux de revêtement de surface ont débuté le 12 septembre. Les travaux se déroulent en plusieurs phases :

- conservation des accès ;
- réalisation des terrassements : enlèvement des enrobés, trottoirs, potelets, jardinières ;
- pose des bordures (trottoirs, caniveaux) et des pavés (voirie et trottoir) ;
- temps de séchage.

Un planning des rues concernées est établi. **IL RESTE INDICATIF**. En effet, des aléas peuvent le modifier. Les riverains seront avisés de ces éventuelles modifications en fonction de l'avancement des travaux.

### En février

- **Rue Pasteur** : pose caniveau central - pose bordures - pose pavés calcaires - début pose pavés.
- **Rue Jules Simon** : raccords.
- **Rue Thérèse Rastit** (2<sup>ème</sup> partie : de Mistral à Bremond) : raccords - pose bordures - début pose pavés.
- **Rue Jean Baptiste Ducros** (2<sup>ème</sup> partie : de Mistral à Bremond) : raccords - pose bordures - début pose pavés.
- **Rue Bremond** : pose caniveau central - début pose pavés.
- **Rue Bonaparte** : reprise des réseaux et terrassement - pose pavés calcaires trottoirs.
- **Rue Saint Clair** : terrassement escaliers - reprise des réseaux et terrassement - début pose pavés.
- **Rue de Belloy** : reprise des réseaux et terrassement - pose pavés calcaires trottoirs - début pose pavés.
- **Rue Lamartine** : reprise des réseaux et terrassement - pose bordures - pose pavés calcaires.

### Autre travaux

- A partir du 6 février : **Dans la ville et sur divers sites** : mise aux normes des ralentisseurs.
- Jusqu'au 17 février : **Bestouan, Ganteaume** : réfection du trottoir. **Chemin des cuettes** : reprofilage de la voie.
- Jusqu'au 24 février : **Avenue Cabrol** : réfection des trottoirs.
- Jusqu'au 30 mars : **Avenue Cabrol** : pose de mobilier urbain.

Les travaux sont réalisés par la Direction de la gestion de l'espace public (Division travaux Hors Marseille Est). Ils peuvent ponctuellement avoir des incidences sur la circulation. Les dates sont assujetties aux conditions météorologiques ainsi qu'aux aléas divers.

- Jusqu'à fin juin **Avenue Pierre Imbert** (du rond-point Clos du Bagnol jusqu'à l'intersection de l'avenue Maréchal Foch, garage Peugeot) : réalisation d'un trottoir en encorbellement. **LA CIRCULATION SERA FERMÉE DE 7H30 À 16H30. ELLE SERA RÉTABLIE DANS LE SENS SORTANT (ROND-POINT BAGNOL VERS GARAGE PEUGEOT) DE 16H30 À 7H30 ET LES WEEK-ENDS ET JOURS FÉRIÉS.**

Retrouvez les travaux sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr)  
Allo mairie : 08000 13260 (n°vert)  
ou 06 31 79 55 31  
[c.koblet@cassis.fr](mailto:c.koblet@cassis.fr)

## TRANSPARENCE

Nous avons pris note lors du Conseil municipal du 15 décembre 2011 de l'abstention du groupe « Ensemble pour Cassis » au vote du budget et ce malgré des résultats financiers et des propositions budgétaires particulièrement positifs dans notre contexte économique. Nous n'allons pas à nouveau revenir sur le débat de la vente de terrains du Brégadan et de La Madie pour lequel j'ai donné aux Cassidens toutes les informations nécessaires. Nous croyons néanmoins qu'il faut savoir différencier « actifs budgétaires » de la Ville et « propriétés patrimoniales » de la Ville. Ce que nous vendons fait bien évidemment partie de la première catégorie !

Quant au parking des Mimosas, nous restons toujours fort étonnés des critiques sur l'opportunité de l'agrandir en souterrain. Quand on voit les files d'attente des Cassidens avenue Leriche les mercredis et vendredis matins, quand on voit les visiteurs chercher une place en faisant plusieurs tours de la ville, quand on sait le nombre de visiteurs perdus à cause des difficultés de stationnement (hors l'été grâce à la navette estivale), il paraît évident que l'agrandissement de ce parking est une nécessité pour les Cassidens comme pour les touristes si on veut un centre ville dynamique et vivant. C'est faire de Cassis un territoire durable que de renforcer par cet agrandissement du parking le retour des Cassidens dans le centre ville ainsi que de faciliter l'accès des touristes à nos commerces.

Nous prenons bonne note des multiples prises de position de Claude Michel relatives à son opposition permanente aux dispositifs de sécurité que la municipalité met en place pour répondre aux besoins des Cassidens. Nous n'entrerons pas dans les débats doctrinaux et idéologiques qui nourrissent ses interventions. La réalité du terrain est malheureusement plus pragmatique. Si nous voulons préserver notre qualité de vie, si nous voulons vivre en sécurité, nous devons surveiller sans cesse de manière plus renforcée notre territoire. Oui, la sécurité a un prix, oui la sécurité a un coût mais la population a besoin de se sentir en sécurité, elle demande à être protégée, c'est ce que nous faisons dans le respect des lois françaises.



### POUR QUELLE RAISON NOTRE GROUPE S'EST ABSTENU SUR LE VOTE DU BUDGET 2012 ?

Il faut savoir que nous ne sommes pas systématiquement contre les propositions présentées en Conseil Municipal. Etre dans l'opposition ne signifie pas voter non par simple esprit de contradiction. En revanche, nous ne pouvons valider des décisions qui ne correspondent pas à notre vision de la gestion communale. Nous ne voulons pas cautionner un budget établi sur la base de la vente de notre patrimoine communal. On a beau nous expliquer en conseil municipal que ce sont des biens « stériles », (tels le terrain du Brégadan, la villa Madie), selon nous rien de ce qui constitue notre patrimoine n'est stérile. Qui pourrait confirmer l'intérêt en période de crise de brader ses biens. Notre village n'est pas extensible et notre patrimoine communal est précieux, voilà pourquoi nous n'avons pas voté le budget 2012. Nos impôts n'ont pas augmenté depuis plusieurs mandatures mais si c'est maintenant au prix de la vente de notre patrimoine, que ferons-nous quand nous serons au pied du mur ? Faudra-t-il alors les augmenter fortement, comme ce fut le cas dans des villes voisines ?

Enfin, en tant de crise et de restriction budgétaire au niveau national, nous ne pouvons que nous interroger sur le bienfondé de dépenser plus de 14 millions d'euros d'argent public pour la construction d'un parking de 400 places aux Mimosas... deux ans de travaux minimum, sans doute plus, pour drainer encore plus de voitures dans notre centre déjà bien saturé ! Ce projet n'est pas en adéquation avec la volonté affichée par Madame le Maire de faire de Cassis un « territoire durable ». Il est temps de doter Cassis d'un Agenda 21 dont nous avons déjà évoqué l'intérêt dans nos précédents articles car nous sommes très attachés au concept du développement durable et à la préservation de la vie au quotidien des Cassidens.

« Ensemble pour Cassis »  
Jocelyn Boyer, Claire Forestier-Maréchal, Michèle Signouret.

## OPINION LIBRE

### DÉRIVE SÉCURITAIRE,

Chaque conseil municipal est l'occasion pour Mme MILON de développer sans mesure et à tout propos sa politique sécuritaire. Elle se rengorge du nombre de caméras de vidéosurveillance installées à Cassis (taux record par habitant pour la région PACA, il y en aura bientôt une à chaque coin de rue). Elle tonne quand la gauche exprime son opposition à un tel dispositif couteux à l'efficacité douteuse. Franchissant une étape supplémentaire elle privatise peu à peu la police municipale qui gèrera, moyennant paiement la télésurveillance des particuliers. Bientôt des patrouilles spécifiques, également payantes seront mises en place pour surveiller les maisons particulières. Mieux, une «surveillance citoyenne» des quartiers est envisagée.

Par conviction ou démagogie, Mme MILON, en campagne électorale permanente, surfe sur la vague sécuritaire espérant en tirer quelques dividendes politiques. Utilisant sans vergogne dramatisation et amalgames, elle déploie un discours de peur et de stigmatisation. La Gauche, toutes tendances confondues, dont je suis le représentant au conseil municipal, condamne fermement une telle dérive dangereuse pour les libertés publiques et méprisante à l'égard de la plus élémentaire égalité républicaine.

« Parti Socialiste Gauche Unie »  
Claude Michel

# NAVETTES

Après avoir déjà triplé le nombre de rotations de la ligne régulière Marcouline depuis l'arrivée de la nouvelle équipe municipale aux affaires de notre cité en 2008, ce sont les navettes estivales qui ont vu l'été dernier leurs effectifs renforcés. Sur l'année écoulée, les moyens mis en place par la ville de Cassis et la CuMPPM ont tout simplement été doublés : + 48,03% !

Et le succès ne s'est pas fait attendre puisque de 88 000 en 2010 (dont 55 000 entre juillet et août), le nombre de passagers à avoir utilisé nos transports en commun a fait un bond à près de 138 000 en 2011, (dont 87 250 sur les seuls mois d'été) soit une progression globale de plus de 36%.

**Côté Marcouline**, pour la ligne régulière essentiellement utilisée par les Cassidens, la fréquentation annuelle a été de 35 000 passagers (ventes de tickets simples, aller-retour et abonnements constatées entre janvier et décembre 2011). Comparé au nombre total d'habitants à l'année flirtant tout juste avec les 8000, le ratio de passagers (3000 en moyenne par mois, avec un pic à 5671 lors de la rentrée en septembre dernier) est très encourageant. Vous êtes de plus en plus nombreux à laisser votre véhicule à la maison pour vous rendre sur votre lieu de travail quotidiennement ou pour venir faire vos courses dans le centre-ville. Le passage à un système uniformisé 7 jours sur 7, prolongé tous les soirs jusqu'à 20h y compris les week-ends, dissocié des navettes estivales, et l'ajout de 16 nouveaux arrêts (dont ceux du Val d'Ore et de la gare SNCF à chaque rotation) y est sans doute pour beaucoup.

## « Succès confirmé pour le système des navettes »

**Côté parking relais des Gorguettes** ensuite, malgré une météo défavorable début juillet, le nombre de touristes ayant emprunté nos navettes en 2011 a lui aussi progressé de plus de 7% sur la seule période estivale, et les moyens mis en place lors des vacances scolaires de Pâques et de la Toussaint ont permis une hausse de fréquentation globale de plus de 29% sur l'année (par rapport au nombre de tickets vendus sur l'ensemble de l'année 2010). A noter que ces excellents résultats ont aussi été rendus possible grâce à l'implication conjointe des effectifs de la Police Municipale et de l'Office de Tourisme qui, par une présence quotidienne sur le terrain, ont permis de fluidifier le trafic, renseigner les usagers et réduire le temps d'attente.

Tous ces efforts en matière de déplacements collectifs (dits « mode doux ») s'inscrivent dans une politique globale volontariste de la part de la municipalité visant à faciliter la réappropriation progressive de notre village par ses habitants en leur redonnant accès au centre-ville, et participant à la redynamisation de nos commerces de proximité pour faire vivre ainsi Cassis véritablement aux quatre saisons.

Loin cependant de se contenter de ces résultats pourtant déjà très flatteurs, et afin d'améliorer toujours plus votre quotidien, la ville de Cassis a multiplié les réunions de travail avec la direction communautaire des transports depuis la rentrée.

En 2012, ce système dissocié qui a prouvé son efficacité sera donc reconduit et densifié :

- une plage horaire étendue jusqu'à 20h pour les navettes (au lieu de 19h l'année dernière) ;
- un renforcement pour les longs week-ends fériés du mois de mai, avec la mise en service de 5 navettes en simultanée et 1 rotation toutes les 10 minutes, anticipant ainsi l'affluence annoncée ;
- les nocturnes lors des feux d'artifices ayant elles aussi rencontré une affluence record en 2011, seront étendues aux dates des concerts gratuits sur le port et aux soirées « événements » en 2012 (Wall-For, Jazz sur le toit, etc...).

Calendrier complet et horaires sur le nouveau site internet de la ville : [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr)



## PÊLE-MÊLE

### Les badges de stationnement « résidents »

Depuis le 16 janvier, les badges de stationnement « résidents » sont en vente au bureau des Salles voûtées, place Baragnon, tous les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h jusqu'au 29 février. Après cette date, les badges pourront être retirés les jours de marché (mercredi et vendredi de 9h à 12h) au bureau des régies, 2<sup>ème</sup> étage de la mairie. Tarif : 27 € en espèces ou par chèque à l'ordre du Trésor public. Pièces à fournir : justificatif de domicile, carte grise, carte magnétique pour mise à jour (sauf 1<sup>ère</sup> demande), attestation de l'employeur pour les personnes travaillant à Cassis mais non résident. Renseignements au 04 42 01 66 56 ou [regies@cassis.fr](mailto:regies@cassis.fr)

### La mairie recrute des saisonniers

Pour renforcer ses effectifs pendant la saison estivale, la ville recrute des agents âgés de 18 ans et plus, pour les services suivants : Espaces verts, Sports et Loisirs, ALSH (centre aéré), Vie culturelle et festive, Régie transport, Développement durable, Police municipale, Fêtes et cérémonies et Restauration. La CuMPPM recrute également dans les services Propreté, Transport et Déchet. Le dossier de candidature est disponible à l'accueil de la mairie à compter du 1er février ou peut être téléchargé sur le site internet de la ville. Les dossiers sont à retourner accompagnés d'un CV et d'une lettre de motivation au plus tard le 31 mars (1<sup>er</sup> mars pour les postes à pourvoir à la Police municipale) à Mme le Maire. Les dossiers reçus après cette date ne pourront être examinés.

### La mairie recrute des Agents de Surveillance de la Voie Publique

La mairie recrute à compter du 14 avril des Agents de Surveillance de la Voie Publique vacataires à temps non complet (900 heures annualisées). Si vous êtes intéressé, envoyez votre CV et une lettre de motivation à Mme le Maire avant le 15 février 2012.

### Participation citoyenne : on compte sur vous !

Dans le cadre de la politique de sécurité, nous avons découpé le territoire de Cassis en 14 quartiers et ce, afin d'amplifier l'efficacité de la prévention de la délinquance. Nous comptons sur la participation de quelques habitants de chaque quartier qui seront en lien permanent avec la Police municipale. Devenez « voisins vigilants » - merci de contacter la Police municipale au 04 42 01 17 17.



### La soirée des Trophées des sportifs

Promouvoir et dynamiser le sport sur Cassis en travaillant au côté des 35 associations et clubs (860 licenciés), encourager les projets et actions afin d'offrir une grande diversité d'activités, permettre le développement sportif, proposer le « Sport pour tous », telle est la volonté de la municipalité. Pour mettre à l'honneur les sportifs qui se sont illustrés et saluer l'implication et le dévouement des bénévoles et des dirigeants, tous ces passionnés qui insufflent une dynamique au village et savent accueillir petits et grands pour les guider dans la pratique d'un sport, la municipalité organise la 2<sup>ème</sup> édition des trophées sportifs cassidains vendredi 10 février à 18h30 à l'Oustau Calendal, en présence de Stéphane M'Bia. Venez féliciter vos sportifs !

### Rappel à l'attention des commerçants

La municipalité et la CuMPPM rappellent aux commerçants que les cartons doivent être apportés au local prévu à cet effet situé sur le parking de la poste (derrière les WC publics) et les palettes en bois doivent être reprises par le transporteur. Renseignements : Antenne CuMPPM de Cassis au 04 42 98 05 85. L'Association des Commerçants de Cassis a souscrit une adhésion auprès de l'association AVIE pour que la valorisation de leurs cartons soit assurée. La campagne de sensibilisation aura lieu le 27 février. Renseignements au 06 24 76 44 56.

### Attention au stationnement non-autorisé !

Un nouveau prestataire assure désormais le service de fourrières sur Cassis. La municipalité vous rappelle le risque encouru en cas de stationnement sur un emplacement non autorisé.

## ECHO DES ASSOCIATIONS

### Rivières mystérieuses

#### Mais de quoi s'agit-il ?

Les sources d'eau douce sous-marines sont des phénomènes observés partout sur la planète. Celles de Cassis, dans le massif des Calanques, sont parmi les plus connues des initiés : Géologues et Spéléonautes. Ce sont les résurgences de Port Miou et du Bestouan. Peu étudiées jusqu'aux travaux du « Syndicat de Recherches de Port Miou » qui ont marqué les années 1964 à 1980, le mystère de leurs parours et de l'origine des eaux n'est pas levé...



L'association les Rivières Mystérieuses présidée par Louis Potié a été créée en 2006. Elle est un Groupe d'études méditerranéen d'investigations sur les sources côtières (Gemisc).

L'association et la municipalité travaillent main dans la main et ont plusieurs objectifs :

- Faire connaître ce monde inconnu, patrimoine de Cassis, des Calanques et de la Provence au plus grand nombre.
- Mobiliser les compétences pour que soit enfin utilisée cette ressource en eau exceptionnelle pour protéger des incendies les Calanques et le futur Parc national ou pour tout autre usage que la pénurie rendra, tôt ou tard, inéluctable.
- Echanger les expériences avec d'autres Chercheurs et Explorateurs de ces « sources côtières » en Méditerranée et dans le monde et développer les connaissances et savoir-faire sur ces phénomènes encore bien mal connus.
- Créer un partenariat ouvert, large, créatif, souple, efficace...

En 2011, l'association a organisé avec la municipalité, la réunion préparatoire de l'UNESCO, sur la gestion des aquifères côtiers en Méditerranée, labélisée « Forum Mondial de l'Eau ».

Avec le Comité français d'hydrogéologie et la municipalité, elle organisera un colloque sur ce même thème pendant le forum mondial de l'eau de Marseille (du 12 au 17 mars prochain).

L'association prépare aussi un document retraçant l'historique depuis 1725 des études de recherche et travaux réalisés sur les rivières de Cassis.

### Téléthon

#### Merci à tous !

La manifestation du Téléthon à Cassis a été, grâce à la générosité des Cassidens cette année encore, un succès avec un montant total de 12 179 € en progression sur l'année précédente malgré la crise ! Toute l'équipe du Téléthon remercie les bénévoles, les élus et les services municipaux pour leur implication.



## EXPOSITION D'HIVER

Collection permanente du musée. Entrée libre du mercredi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 17h30. [musee@cassis.fr](mailto:musee@cassis.fr) ou 04 42 01 88 66  
**Jusqu'au 29 février, musée**

## PATINOIRE DE PLEIN AIR

Du lundi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h pendant les vacances scolaires. Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 18h et mercredi, samedi, dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h hors vacances scolaires. Tarif : 2 € (avec patins)  
**Jusqu'au 11 mars, place Baragnon**

## CONCOURS DE POÉSIE «A VOS PLUMES!»

Sur le thème «L'expérience en héritage». Retrait des bulletins d'inscription à la bibliothèque. [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr) ou 04 42 01 19 47  
**Jusqu'au 17 mars, bibliothèque Ariane**

## MERCREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER

### «MON ARBRE GÉNÉALOGIE»

Crée ton arbre généalogique ou celui de ton personnage préféré et participe à l'exposition «Généalogie, mode d'emploi» organisée par la bibliothèque municipale du 3 au 28 avril 2012 pour faire connaître ton oeuvre. Des modèles sont à disposition à la bibliothèque pour t'aider dans ta création. Ouvert à tous les enfants. [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr) ou 04 42 01 19 47  
**Jusqu'au 31 mars, bibliothèque Ariane**

## JEUDI 2 FÉVRIER

### EXPOSITION ET CONCOURS D'ÉCRITURE «DIX-MOI DIX MOTS QUI TE RACONTENT»

dans le cadre de la semaine de la Langue Française et de la Francophonie. Avec la participation des écoles. Entrée libre.

Exposition visible du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h30 (sauf mercredi après-midi) [associations@cassis.fr](mailto:associations@cassis.fr) ou 04 42 01 20 64  
**Jusqu'au 6 avril, Meva**

## EXPOSITION PERMANENTE

Visite du Four avec une collection de mobilier du 19ème et ateliers pédagogiques. Entrée libre. Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Renseignements au 04 42 01 39 94  
**Jusqu'au 31 décembre, Four banal**

## LIVRE ENTRE PARENTHÈSE RENCONTRE AUTOUR DU LIVRE «LES DAMES DE SIBÉRIE»

d'Henri Troyat. Par M-Elisabeth Raymond. Entrée libre. Renseignements au 04 42 01 01 36 ou 27 06  
**19h15, Centre culturel**

## VENDREDI 3 FÉVRIER

### EXPOSITION «HOMMAGE À ROBERT VIVIER»



Peintre réaliste impressionniste (1933-2010)  
**11h, vernissage de l'exposition.**  
Exposition visible jusqu'au 29 février. [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr) ou 04 42 01 19 47  
A la bibliothèque Ariane

## SAMEDI 4 FÉVRIER

**MATCH ASM CASSIS**  
Renseignements au 06 84 95 52 94  
**15h, stade du Pignier**

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AVIRON CLUB DE CASSIS

**18h, Oustau Calendal**

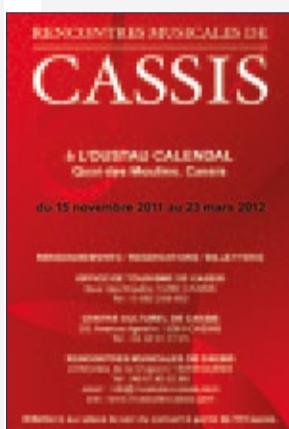
## MARDI 7 FÉVRIER

**CONFÉRENCE «PEUT-ON MENTIR ?»**  
Par Pierre le Coz, Professeur agrégé de philosophie. Tarifs : adhérent 4 € - n/adhérent 5 €. Renseignements au 04 42 01 77 73  
**18h, Centre culturel**

## JEUDI 9 FÉVRIER

### CONCERT DE MUSIQUE DE CHAMBRE «SONATES ET TRIOS»

Œuvres de Beethoven, Schumann, Brahms. Jacques Raynaud, piano. Eric Charray, clarinette. Jean-Eric Thirault, violoncelle. Organisé par l'association



Les rencontres musicales de Cassis. Tarifs : 25 €, -26 ans et demandeurs d'emploi : 18 €, enfants - 16 ans : gratuit. Billetterie sur place le soir du concert à partir de 19h. Renseignements, réservations et billetterie à l'Office de Tourisme ou 0892 259 895  
**20h, Oustau Calendal**

## VENDREDI 10 FÉVRIER

### SOIRÉE DES TROPHÉES SPORTIFS 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION

**18h30, Oustau Calendal**

## SAMEDI 11 FÉVRIER

**THÉÂTRE LA VIE SEXUELLE DES CHAMPIGNONS DE PARIS**  
Pièce en 3 actes de R.Capezzone. Par la Compagnie Azur de la Cadière. Mise en scène Guillaume Baré. Tarifs : adhérent 8€, n/adhérent 10 €. Réservation des places au 04 42 01 77 73  
**20h30, Centre culturel**

## DIMANCHE 12 FÉVRIER

**LOTO GOURMAND**  
Organisé par le Lions Club de Cassis.  
**16h, Centre culturel**

## MARDI 14 FÉVRIER

**LIVRES ÉCHANGES DÉBAT AUTOUR DU LIVRE «LE TEMPS OÙ NOUS CHANTIONS»**  
de R. Powers. Proposé par C. Vérine et A. Barthélémy. Entrée libre. Renseignements au 04 42 01 82 01  
**18h, Centre culturel**

## LES SORTIES NOCTURNES DU CENTRE CULTUREL

**OPÉRA «LA CHARTREUSE DE PARME»**  
d'Henri Sauguet. Opéra en 4 actes. Orchestre et chœur de l'Opéra de Marseille. Lawrence Foster, direction musicale. Départ du car à 18h45 depuis l'arrêt de la Gendarmerie, Cassis Flor et Carnoux. Inscriptions au 04 42 01 77 73  
**20h, Opéra de Marseille**

## VENDREDI 17 FÉVRIER

**EXPOSITION DE PEINTURE**  
Par l'association Les ateliers de Ceyreste  
**Jusqu'au 4 mars, Salles voûtées**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACBT**  
**17h, Meva**

## CINÉ PASSION «MINUIT À PARIS»

Réalisé par Woody Allen. Avec Owen Wilson, Rachel McAdams Tarifs : film 6 €, repas adhérent 11 €, repas n/adhérent 13 € Renseignements au 04 42 01 77 73  
**19h30, Centre culturel**

## SAMEDI 18 FÉVRIER

### CONFÉRENCE «CASTRUM CASSITIS, LA CITADELLE MÉDIÉVALE DE CASSIS»



Par Louis Dallest, Architecte Urbaniste. Entrée libre. [musee@cassis.fr](mailto:musee@cassis.fr) ou 04 42 01 88 66  
**15h, Meva**

### THÉÂTRE « MON FILS, MA PAGAILLE ! »

Comédie de Rodolphe Le Corre. Mise en scène par Claire Conty. Tarifs : adhérent 8 €, n/adhérent 10 €. Renseignements au 04 42 01 77 73  
**20h30, Centre culturel**

## MARDI 21 FÉVRIER

### CONFÉRENCE «VICTORIA ET L'APOGÉE DE LA PUISSANCE BRITANNIQUE»

Par Gérard Gaudin, Professeur agrégé d'histoire, docteur es lettres. Tarifs : adhérent 4 €, n/adhérent 5 €. Renseignements au 04 42 01 77 73  
**18h, Centre culturel**

## MERCREDI 22 FÉVRIER

Danielle Milon, Maire de Cassis reçoit ses administrés sans rendez-vous, par ordre d'arrivée.  
**De 10h à 12h, Hôtel de ville**

## LA MALLE AUX LIVRES

**«L'ABOMINABLE GUILLAUME DES NEIGES»**  
Comment Guillaume, à l'occasion d'un accident de luge, rencontra l'ours et voulut rester avec lui et devenir ours lui aussi. Mais il n'est pas facile pour Guillaume de se priver de chocolat chaud pour le petit déjeuner. Kamishibaï à partir de 3 ans. Sur inscription. [bibliotheque@cassis.fr](mailto:bibliotheque@cassis.fr) ou 04 42 01 19 47  
**15h30, bibliothèque Ariane**



## JEUDI 23 FÉVRIER

### LES JOURNÉES DU CENTRE CULTUREL VILLAGES DE LA CÔTE D'AZUR

Le Cannet, Mouginslevieuxvillage, Biot. Renseignements et inscription au 04 42 01 77 73

## FORUM DE L'EMPLOI

**Info page 2**  
Entrée libre. Renseignements au 04 42 98 81 40  
**9h30, Salle Mont Fleuri à Carnoux**

## LUNDI 27 FÉVRIER

### PERMANENCE JURIDIQUE DU CDAD

Connaître ses droits et obligations pour tout problème juridique. Sans rendez-vous. Gratuit. Renseignements au 04 91 15 53 92  
**de 14h à 16h30, CCAS**

## Vos ÉLUS VOUS REÇOIVENT

Madame le Maire, Danielle MILON vous reçoit sur rendez-vous, et sans rendez-vous un mercredi par mois de 10h à 12h, mercredi 22 février Hôtel de ville – 1<sup>er</sup> étage

### Bernard GIRAUD

Conseiller communautaire et Conseiller délégué à la vie, à l'animation maritime et à l'aménagement et développement durable de 10h à 12h, les lundis Hôtel de ville - 1<sup>er</sup> étage

### Martine MAZEROLLE

Adjointe aux affaires sociales, CCAS, 3<sup>ème</sup> âge, personnes handicapées, logement social, emploi et insertion de 9h30 à 12h, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois CCAS – 10 rue Adolphe Thiers

### Pascal CHAIX

Adjoint à la vie économique, commerce, artisanat de 18h à 19h, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> vendredis du mois Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

### Dominique MATEO

Adjointe à la petite enfance – enfance Sur rendez-vous Hôtel de ville - 2<sup>ème</sup> étage

### Michel MORTELETTE

Adjoint à la jeunesse et au sport de 17h30 à 19h sur rendez-vous, les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis du mois Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

### Frédéric SOULAYROL

Adjoint à la culture et aux équipements culturels Sur rendez-vous, le matin Hôtel de ville – 2<sup>ème</sup> étage

### Marc de CANEVA

Adjoint à l'environnement de 17h30 à 19h30, les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> vendredis du mois Annexe salles voûtées, Cour d'honneur de l'Hôtel de ville

Pour toute demande de RDV avec un élu, veuillez vous adresser au Bureau des élus

Soit par téléphone : 04 42 01 66 58  
Soit par courriel : [elus@cassis.fr](mailto:elus@cassis.fr)

## LES ELUS DE LA CIRCONSCRIPTION

### Bernard DEFLESSELLES

Député des Bouches-du-Rhône, Conseiller régional de 9h30 à 12h30, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois

### Roland GIBERTI

Conseiller régional du Canton de 9h30 à 12h30, le 2<sup>ème</sup> jeudi du mois

Vous souhaitez recevoir la newsletter de la ville, inscrivez-vous En un clic sur [www.cassis.fr](http://www.cassis.fr)

Directeur de la publication : Danielle Milon  
Crédit photos : Service communication - Mairie de Cassis, Emmanuelle Ruf  
Imprimerie Print Concept 04 91 19 12 10 - Imprimé en Provence sur papier recyclé.  
Ne pas jeter sur la voie publique.

